

# OPPORTUNITÉS D'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE AU LUXEMBOURG

## UNE PALETTE ÉTENDUE D'EMPLOIS PROPOSÉS DANS L'INDUSTRIE

Pour faire face à la concurrence des pays émergents<sup>1</sup>, l'industrie luxembourgeoise redouble d'efforts en matière d'innovation, de qualité et de maîtrise des coûts. Les entreprises industrielles, qui souffraient déjà d'un manque chronique de main-d'œuvre qualifiée, cherchent ardemment à renforcer leurs compétences sur toutes les fonctions internes, qu'il s'agisse de la production ou des fonctions connexes techniques ou tertiaires (maintenance, assurance qualité, recherche et développement, achat, marketing, vente, logistique, administration, informatique, sécurité...).

Les établissements industriels luxembourgeois proposent un large éventail de métiers qui sont très largement accessibles aux travailleurs frontaliers : ouvriers qualifiés, agents de production, agents de montage, machinistes, régleurs-conducteurs, chefs d'équipe ou d'atelier, techniciens de fabrication, ingénieurs, mécaniciens, bobiniers, électriciens, électromécaniciens, électroniciens de maintenance, mécatroniciens, dessinateurs d'études, designers, employés administratifs, acheteurs, vendeurs, comptables, juristes...

ouvriers qualifiés

agents de  
production

agents de montage

machinistes

mécaniciens

ingénieurs

bobiniers

chefs d'équipe  
ou d'atelier

régleurs-  
conducteurs



électriciens  
électromécaniciens  
électroniciens  
de maintenance

designers

dessinateurs  
d'études



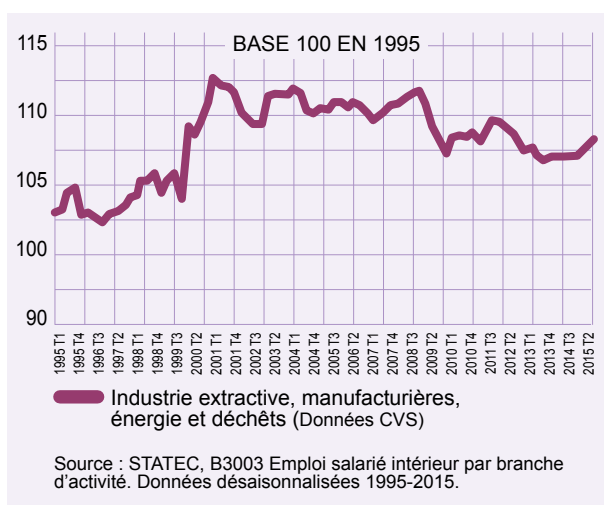
pôle emploi



## L'INDUSTRIE REPRÉSENTE PRÈS D'UN EMPLOI SUR DIX AU LUXEMBOURG EN JUIN 2015

Durant les deux dernières décennies, l'économie luxembourgeoise a connu de profonds changements de structure. Le développement important du secteur tertiaire lui a fait perdre son caractère industriel historique. Ces transformations ont eu un impact fort sur les emplois : ainsi, alors que l'industrie représentait 1 emploi sur 5 il y a vingt ans au Luxembourg, elle n'en représente plus qu'1 sur 10 actuellement<sup>2</sup>.

Plus récemment, l'effectif des entreprises industrielles est reparti à la hausse, modestement certes, mais de façon continue depuis 2011, permettant de ce fait de limiter la décreue des emplois industriels.



### ÉVOLUTION DES EMPLOIS DANS L'INDUSTRIE

En juin 2015, ce sont encore **près de 36 700 salariés** qui travaillent dans l'industrie, soit 10% de l'emploi salarié.

**Les opportunités d'emploi existent donc toujours** dans ce secteur de l'économie luxembourgeoise.

Les emplois se répartissent de manière très inégale selon les domaines d'activité<sup>3</sup> :

► Les industries extractives (extraction de pierres et de sable) n'occupent qu'une

infime partie de la population salariée de l'industrie (moins de 1% de l'effectif) ;

► La production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné représente environ 3,7% des salariés de l'industrie ;

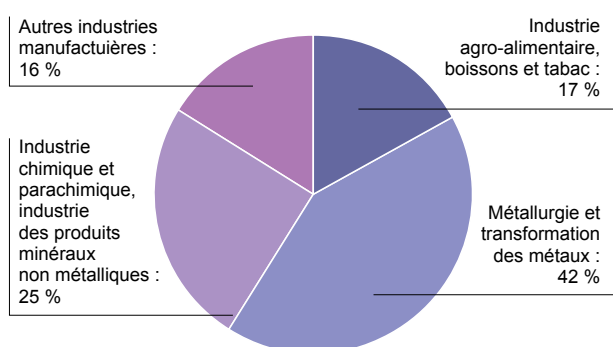
► La production et distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et la dépollution, 4,3%<sup>4</sup> ;

► L'industrie manufacturière, un peu plus de 91%, soit la quasi totalité de l'effectif. Mais à l'intérieur de l'industrie manufacturière, certains secteurs se démarquent nettement par le nombre de salariés (voir zoom ci-après).

### Nota bene

✓ Les industries du cinéma sont traitées dans la fiche sur les Technologies de l'information et de la communication au Luxembourg. Nous renvoyons les lecteurs à ce document également publié par Pôle Emploi.

## ZOOM SUR L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE



### RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS AU SEIN DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES EN 2013

L'appellation d'industrie manufacturière couvre une multitude de secteurs d'activité qui mettent en œuvre les procédés de fabrication et des organisations de travail différenciés.

Les entreprises de la **métallurgie et de la transformation des métaux**<sup>5</sup> arrivent en tête pour le nombre de salariés qu'elles emploient (42% de l'effectif total des manufactures, soit plus de 13200 travailleurs).

Au sein du second groupe (Industrie chimique et parachimique et produits minéraux non métalliques<sup>6</sup>, 25% de l'effectif total des manufactures), la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** occupe une place prédominante : plus de 4100 personnes travaillent en son sein.

Dans le troisième groupe, des entreprises de **l'agroalimentaire, des boissons et du tabac**<sup>7</sup> (17% de l'effectif total des manufactures), il faut signaler le poids très important des industries alimentaires. Là encore, plus de 4 300 salariés sont recensés.

Enfin, le quatrième groupe rassemble toutes les autres manufactures<sup>8</sup>. Ici, la **fabrication de textiles** avec ses quelque 1300 salariés se détache nettement des autres secteurs.

A l'intérieur des industries manufacturières, **une place particulière est occupée par l'industrie automobile**, qui génère de l'activité dans plusieurs branches et emploie près de 6 900 salariés<sup>9</sup> même en l'absence de site d'assemblage sur le territoire national.

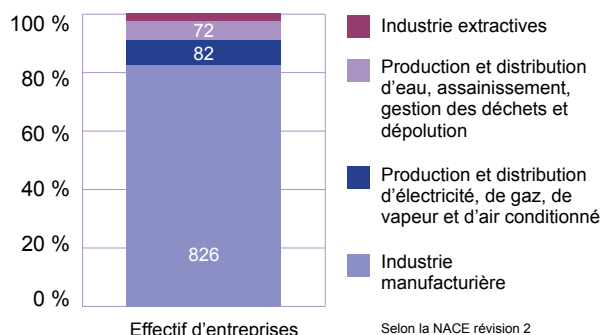
C'est que le Luxembourg demeure attractif pour l'implantation de grands équipementiers d'envergure internationale qui sont à mêmes de livrer en flux tendus les usines des constructeurs localisées en Belgique, France et Allemagne grâce à leur localisation centrale et leur main-d'œuvre internationale.

Parmi les plus grands établissements, citons Goodyear Dunlop Tires Operations S.A., Delphi Automotive Systems Luxembourg S.A., IEE S.A., Cebi Luxembourg S.A., Carlex Glass Luxembourg S.A., et Tarkett GDL S.A.

Retrouvez toutes les notes en fin de document.



## L'INDUSTRIE LUXEMBOURGEOISE EST COMPOSÉE DE GRANDES ENTREPRISES MAIS AUSSI D'ACTIVITÉS ARTISANALES



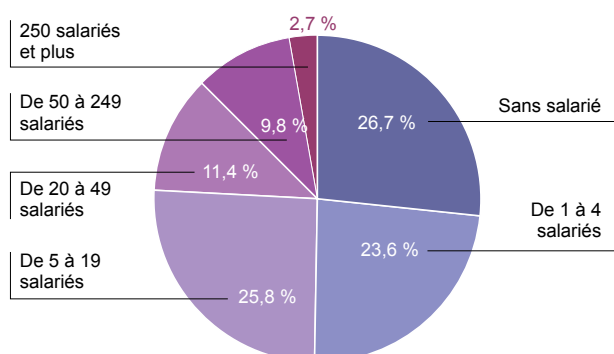
### RÉPARTITION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES LUXEMBOURGEOISES PAR GRAND SECTEUR EN 2014

On comptait 990 entreprises industrielles au Luxembourg<sup>10</sup> en 2014.

24% d'entre elles employaient plus de 20 salariés alors que la part des entreprises

de cette taille n'était que de 7% pour l'ensemble des entreprises luxembourgeoises.

Cette proportion élevée de moyennes et grandes entreprises, conforme aux représentations habituelles que l'on a sur l'industrie, s'explique notamment par la présence d'industries de main-d'œuvre sur le territoire national : transformation de la viande, industrie textile, chimie et fabrication de produits en caoutchouc et plastique, métallurgie et fabrication de produits métalliques, fabrication de machines et équipements...



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES SELON LA TAILLE AU LUXEMBOURG EN 2014

Plus surprenant apparaît en revanche le poids des petites et très petites entreprises dans l'ensemble industriel : ainsi 50% des entreprises industrielles comptent moins de 5 salariés, ce qui les

apparente davantage à des entreprises artisanales.

Par conséquent, les travailleurs à la recherche d'un emploi dans l'industrie ne doivent pas négliger les petites structures dans leur analyse du marché du travail, même si les grandes entreprises demeurent des cibles privilégiées en raison des volumes de postes qu'elles proposent.

C'est dans la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné que la proportion de ces petites entreprises est la plus haute (près de 82% d'entre elles comptent moins de 5 salariés). Cependant, une partie de ces entreprises est rattachée à de grands groupes industriels à actionariat international. Les modes de production nationale de l'électricité y sont variés (hydroélectricité, thermique, cogénération, éolien, photovoltaïque, biogaz, gaz des stations d'épuration d'eaux usées<sup>11</sup>).

Dans les industries manufacturières, la proportion de petites entreprises descend à 48% de l'effectif mais il s'agit bien plus fréquemment d'entreprises indépendantes, qui travaillent entre autres pour les grands donneurs d'ordre industriels (activités de mécanique générale, usinage, traitement de surface, chaudronnerie...)<sup>12</sup>. Ces petites entreprises industrielles

ont modifié les modes opératoires en vigueur dans les ateliers en intégrant les techniques nouvelles liées à l'électronique (ordinateur, machines numériques, robots...)

Enfin, il faut signaler que certaines activités artisanales auxquelles on ne pense pas immédiatement entrent dans le champ des industries manufacturières : la fabrication artisanale de pain et de pâtisserie fraîche par exemple (qui compte 66 entreprises au Luxembourg) ou la fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie (9 entreprises).

### Votre conseiller EURES vous rappelle que...

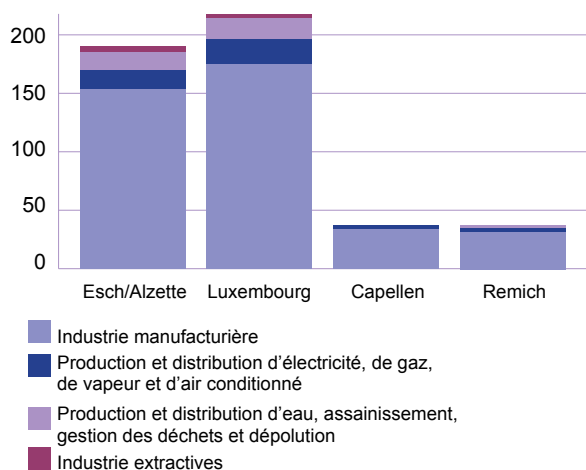
- ✓ L'industrie luxembourgeoise continue à avoir d'importants besoins en recrutement
- ✓ Les conditions de travail se sont nettement améliorées avec la modernisation des systèmes de production
- ✓ Les emplois industriels sont attractifs sur le plan salarial

### Il vous recommande de...

- ✓ Tenir compte des particularités des processus industriels mis en œuvre dans les entreprises, spécifiques selon les secteurs d'activité, pour déterminer les entreprises à contacter
- ✓ Prospecter toutes les entreprises entrant dans votre cible, sans négliger les petites structures.



## DES INDUSTRIES LOCALISÉES À PROXIMITÉ DES ZONES FRONTALIÈRES



### 479 ENTREPRISES SUR 990 SONT INSTALLÉES DANS LES CANTONS PROCHES DE LA FRANCE

Les zones proches de la frontière française constituent des sites privilégiés pour l'implantation des entreprises industrielles : elles accueillent presque 1 entreprise industrielle sur 2.

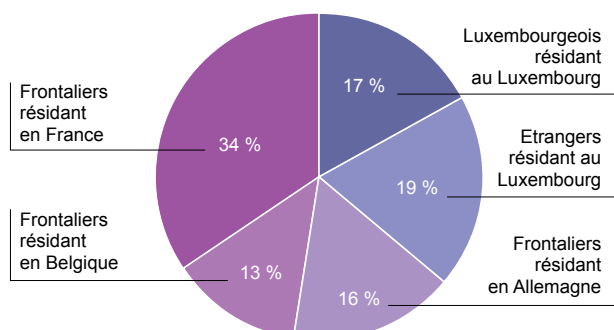
Les cantons de Esch-sur-Alzette et de Luxembourg sont principalement concernés par ces implantations avec respectivement 189 et 216 entreprises industrielles (à 80% des manufactures).

Remich et Capellen sont loin derrière avec toutefois encore chacun 37 entreprises industrielles.

Retrouvez toutes les notes en fin de document.



## DES INDUSTRIES QUI COMPTENT BEAUCOUP SUR LA MAIN-D'ŒUVRE FRONTALIÈRE



Source du graphique : ISOG<sup>13</sup> (Informationssystem iwwer sozial Ofsecherung a Gesundheit)

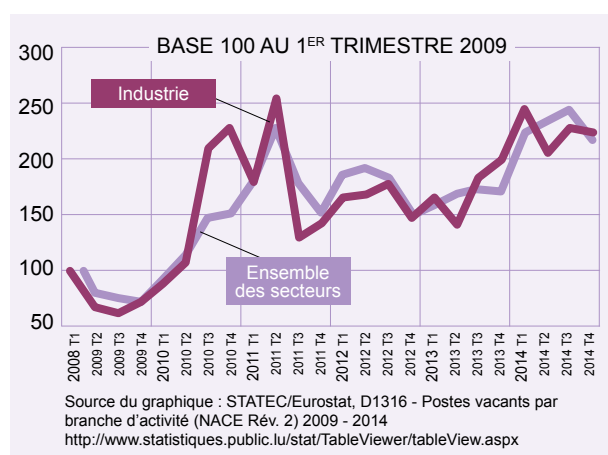
### SALARIÉS RÉSIDENTS ET FRONTALIERS DE L'INDUSTRIE LUXEMBOURGEOISE EN MARS 2014

La dépendance de l'industrie à l'égard de la main-d'œuvre frontalière est très forte : 63% de ses effectifs salariés résident en Allemagne, Belgique ou France, contre 43% pour l'ensemble de l'économie luxembourgeoise.

Les frontaliers français représentent à eux seuls plus du tiers de l'effectif salarié total de l'industrie en mars 2014.

#### Les débouchés potentiels pour les travailleurs français sont réels.

Les conditions d'emploi sont susceptibles d'être intéressantes si on en juge par la faible proportion de temps partiels (94% des emplois sont à temps plein) et le niveau des rémunérations (moins de 14% de salariés rémunérés au voisinage du salaire social minimum)<sup>14</sup>.



### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE POSTES VACANTS DE 2009 À 2014 DANS L'INDUSTRIE

Chaque mois, les services de l'ADEM (Agence pour le Développement De l'Emploi, équivalent de Pôle Emploi pour le Luxembourg) enregistrent un grand nombre d'offres d'emploi.

Au dernier trimestre 2014, on recensait 150 postes vacants dans l'industrie ; l'essentiel des offres à pourvoir concernait les industries manufacturières.

Les postes vacants ne sont pas exclusivement liés à la nécessité de remplacer les départs. Selon la Fédération des Industriels Luxembourgeois (FEDIL), presque 64% des intentions d'embauche prévues en 2014 pour les deux années suivantes (2015 et 2016) étaient liées à des créations d'emplois, principalement dans les qualifications techniques et les professions de la production<sup>15</sup>.

## COMPÉTENCES CLÉS RECHERCHÉES PAR LES EMPLOYEURS

Les emplois de l'industrie nécessitent des compétences pointues car les postes de travail ont fortement évolué suite à la modernisation des équipements et à l'automatisation des processus.

En production, l'usage de commandes numériques, de robots, d'outils de pointe, et la transformation de nouveaux matériaux contribuent à réduire progressivement le nombre d'emplois peu qualifiés. Les compétences clés recherchées par les employeurs de l'industrie ne relèvent pas uniquement du domaine technique même si **la détention d'un diplôme professionnel constitue un atout indéniable** quant à l'accès à l'emploi<sup>16</sup>. Les employeurs insistent également sur la **bonne condition physique** lorsque l'activité de production se déroule en continu, nuits, weekends et jours fériés compris, le travail donnant alors lieu à des roulements (travail posté en 4x8 par exemple).

Pour les postes techniques autres que ceux rattachés à la production, les niveaux de diplômes les plus fréquemment demandés se situent aux extrêmes : tantôt le CAP (services maintenance ou études, par exemple), tantôt le niveau Master/Doctorat (pour les postes d'ingénieurs).

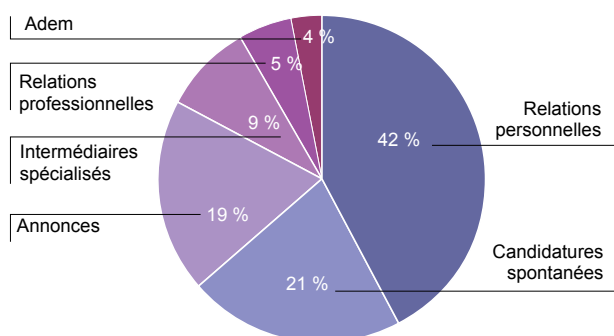
Enfin, dans les postes administratifs, l'accès à l'emploi est devenu quasi impossible si le salarié ne présente pas au moins un BTS ; les niveaux de recrutement se situent bien plus souvent à Bac +3 ou Bac +5.

**Flexibilité, rigueur de travail, autonomie, capacité à gérer les priorités, bon esprit d'équipe**, sont aussi des qualités recherchées par les employeurs de l'industrie. Ajoutons que de nombreuses offres d'emploi, même lorsqu'elles portent sur des postes de premier niveau de qualification, mentionnent la pratique de langues étrangères, de l'anglais le plus souvent mais aussi de l'allemand lorsque les entreprises entretiennent des liens privilégiés avec l'Allemagne.

## DIVERSIFIER LES STRATÉGIES DE RECHERCHE D'EMPLOI : UN IMPÉRATIF FACE AUX CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT DES EMPLOYEURS

Les candidats issus de France ont toutes leurs chances de trouver un emploi dans les métiers de l'industrie. Mais ils doivent avoir conscience que **les employeurs luxembourgeois multiplient les canaux pour recruter** : ils recourent aux petites annonces, aux services des intermédiaires de l'emploi (ADEM, agences d'intérim), aux candidatures spontanées de personnes expérimentées, etc. Ils sollicitent également de plus en plus souvent leurs proches, en particulier leurs propres salariés, pour les aider à trouver les profils souhaités, notamment pour les postes un peu moins qualifiés<sup>17</sup>.

Grâce à un meilleur ciblage, ce système permet aux entreprises de recruter plus rapidement que lorsque l'offre est diffusée dans les journaux ou sur Internet.



## PART D'UTILISATION DE CHAQUE CANAL LORSQU'UN SEUL CANAL DE PROSPECTION EST ACTIVÉ (EN %)

Lorsque les entreprises n'utilisent qu'un seul canal de recrutement, c'est de façon tout à fait privilégiée celui de la mobilisation de leur réseau de relations personnelles puis celui d'une exploitation

des candidatures spontanées déjà reçues.

Elles ne passent par les annonces que dans 19% des cas. Certaines offres d'emploi ne sont donc pas **visibles dans la presse ou sur Internet**<sup>19</sup>.

D'où la nécessité d'adopter une démarche proactive dans la recherche d'un nouvel emploi.

### Les conseils de votre conseiller EURES...



- ✓ Les exigences des employeurs sont à la hausse mais de nombreux emplois sont encore accessibles aux premiers niveaux de qualification.
- ✓ Les opportunités dans l'industrie luxembourgeoise sont réelles. Ouvrez votre recherche d'emploi en utilisant tous les canaux possibles pour entrer en contact avec un employeur potentiel. Mobilisez votre réseau personnel, contactez les sociétés d'intérim...
- ✓ Prospectez également le marché français.

Retrouvez toutes les notes en fin de document.





## LES SITES À CONSULTER POUR LES OFFRES D'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE

### SITES GÉNÉRAUX

- ▶ [www.jobs.lu](http://www.jobs.lu)
- ▶ [www.monster.lu](http://www.monster.lu)
- ▶ [www.jobluxembourg.lu](http://www.jobluxembourg.lu)
- ▶ [www.lessentiel.lu/fr/emploi](http://www.lessentiel.lu/fr/emploi)
- ▶ [www.manpower.lu](http://www.manpower.lu)
- ▶ [www.moovijob.com](http://www.moovijob.com)
- ▶ [www.jobijoba.com](http://www.jobijoba.com)
- ▶ [www.optioncarriere.com](http://www.optioncarriere.com)
- ▶ [www.hays.lu](http://www.hays.lu)
- ▶ [www.trio.lu](http://www.trio.lu)
- ▶ [www.staff.lu](http://www.staff.lu)
- ▶ [www.adecco.lu](http://www.adecco.lu)
- ▶ [www.randstad.lu](http://www.randstad.lu)
- ▶ [www.jobfinder.lu](http://www.jobfinder.lu)

### RÉSEAUX SOCIAUX PROFESSIONNELS

- ▶ [www.linkedin.com](http://www.linkedin.com)
- ▶ [www.viadeo.com](http://www.viadeo.com)

## AFIN DE CIBLER VOS ENTREPRISES, VOUS POUVEZ UTILISER LE "RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES"

Mis à jour chaque année par le STATEC, ce répertoire est disponible en téléchargement à l'adresse Internet suivante : <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/thematique/entreprises/repertoire-entreprises/fascicule-1/index.html>

Dans l'édition de janvier 2015, les coordonnées des entreprises industrielles luxembourgeoises se trouvent, en référence au fichier numérique (format PDF) :

- ▶ Industries extractives : page 39
- ▶ Industries manufacturières : pages 39 à 59
- ▶ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné : pages 59 à 60
- ▶ Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution : pages 61 à 62

## LES SITES À CONSULTER POUR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR L'INDUSTRIE AU LUXEMBOURG

### SITES SPÉCIALISÉS

- ▶ [www.fedil.lu/fr/home/](http://www.fedil.lu/fr/home/)
- ▶ [www.sti.lu](http://www.sti.lu)
- ▶ [www.cfc.lu](http://www.cfc.lu)
- ▶ [www.statistiques.public.lu](http://www.statistiques.public.lu)
- ▶ [www.investinluxembourg.lu](http://www.investinluxembourg.lu)
- ▶ [www.industrie.lu](http://www.industrie.lu)
- ▶ [www.ogbl.lu](http://www.ogbl.lu)



Les conseils  
de votre conseiller  
EURES...

### À PARTIR DE L'ANNUAIRE EN LIGNE EDITUS

L'annuaire en ligne [www.editus.lu](http://www.editus.lu) permet d'accéder à un grand nombre d'entreprises.

Pour une recherche plus efficace, tenez compte de vos contraintes de localisation de l'emploi et du type d'activité qui vous intéresse.

- ✓ Les communes les plus proches de la frontière française sont situées dans les cantons de Capellen, Esch-sur-Alzette, Luxembourg et Remich. Si les résultats de vos requêtes sont trop nombreux, sélectionnez les communes localisées dans ces quatre cantons.
- ✓ Indiquez l'activité ciblée en vous aidant de la liste des catégories définies par Editus : Alimentation, Caoutchouc et plastique, Chimie, Electronique et électricité, Equipement et accessoire, Equipement et accessoire pour la métallurgie, Gaz et air, Habillement, Industrie du verre, Ingénierie, Métallurgie, Minéraux, Papier et carton.
- ✓ Contactez l'employeur et gardez trace de votre recherche d'emploi afin de ne pas démarcher plusieurs fois le même employeur (une même entreprise peut être répertoriée dans plusieurs catégories).



pôle emploi



## NOTES

<sup>1</sup> Depuis l'émergence de nouvelles puissances économiques, notamment les BRICS, l'industrie européenne est soumise à une concurrence mondiale plus sévère. "BRICS" : terme apparu en 2001 "pour désigner le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine comme des puissances économiques montantes appelées à remettre en cause la domination des pays riches dans l'économie mondiale." A ces quatre géants s'est ajouté un cinquième pays, l'Afrique du sud (South Africa en anglais), d'où la création du sigle BRICS.

► Pour en savoir plus, voir le dossier de la Documentation française "La montée en puissance du groupe des BRICS" présenté en ligne : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000534-l-emergence-des-brics-focus-sur-l-afrique-du-sud-et-le-bresil-la-montee-en-puissance-du-groupe-des-brics-bresil-russie-inde-chine-afrique-du-sud>.

<sup>2</sup> Exactement 9,7 % au deuxième trimestre 2015 contre 17,7% des emplois au premier trimestre 1995 selon le STATEC (source : STATEC, B3003 Emploi salarié intérieur par branche d'activité - données désaisonnalisées 1995 - 2015.)

► Les données de l'IGSS relatives aux personnes affiliées à la sécurité sociale attestent d'un recul similaire : selon cette source, l'industrie représentait presque 20% de l'emploi salarié en 1994 alors qu'elle n'en représente plus que 8,4% en mars 2014 (Source : IGSS Source : <http://www.isog.public.lu/islux/population-protegee/analyse-et-resultats/emploi-au-luxembourg.html>)

<sup>3</sup> Source pour la répartition par secteurs d'activité : CCSS/IGSS, "Salariés travaillant au Luxembourg selon code NACE Rév.2, pays de résidence et sexe", année de référence : 2013.

<sup>4</sup> Dans ce secteur d'activité, certains salariés en nombre très faible (moins de 10% de l'effectif total) ont le statut de fonctionnaires. Les autres travailleurs sont des salariés du privé.

<sup>5</sup> Regroupement de 4 codes de la NACE (révision 2) : 24-Métallurgie ; 25-Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements ; 26-Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques ; 28-Fabrication de machines et équipements non classés ailleurs.

<sup>6</sup> Regroupement de 4 codes de la NACE (révision 2) : 20-Industrie

chimique ; 22-Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ; 23-Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques ; 27-Fabrication d'équipements électriques.

<sup>7</sup> Regroupement de 3 codes de la NACE (révision 2) : 10-Industries alimentaires ; 11-Fabrication de boissons ; 12-Fabrication de produits à base de tabac.

<sup>8</sup> Regroupement de 11 codes de la NACE (révision 2) : 13-Fabrication de textiles ; 33-Réparation et installation de machines et d'équipements ; 18-Imprimerie et reproduction d'enregistrements ; 16-Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie ; 32-Autres industries manufacturières ; 29-Industrie automobile ; 17-Industrie du papier et du carton ; 31-Fabrication de meubles ; 30-Fabrication d'autres matériels de transport ; 14-Industrie de l'habillement ; 21-Industrie pharmaceutique.

<sup>9</sup> Remarques :

► Selon le périmètre retenu pour délimiter la filière automobile, les effectifs employés varient de 6 000 à 9 000 salariés. L'effectif de 6 900 salariés indiqué ci-dessus a été estimé à partir des informations présentées sur le site de la FEDIL sur les équipementiers de l'automobile en excluant certains établissements comme la Poste dont l'activité principale relève majoritairement des services et non de l'industrie. Site de la FEDIL : [http://www.fedil.lu/fr/repertoire-des-membres/recherche-par-secteur/?no\\_cache=1&user\\_memberdirectory\\_pi1\[action\]=search&user\\_memberdirectory\\_pi1\[sector\]=28](http://www.fedil.lu/fr/repertoire-des-membres/recherche-par-secteur/?no_cache=1&user_memberdirectory_pi1[action]=search&user_memberdirectory_pi1[sector]=28) Le chiffre de 9 000 salariés apparaît dans la rubrique « Équipements automobiles », de Luxembourg for business (site du ministère de l'économie) consultable à l'adresse suivante : <http://www.luxembourgforbusiness.lu/fr/investir/les-secteurs/equipements-automobiles>

► Attention à ne pas additionner les salariés des équipementiers automobiles à ceux déjà indiqués dans l'industrie manufacturière au paragraphe précédent, car cela conduirait à des doubles comptes.

<sup>10</sup> Source : STATEC, "Répertoire systématique. Les entreprises luxembourgeoises", octobre 2014, ISBN 978-2-87988-119-5

<sup>11</sup> Pour en savoir plus, voir le site

Internet de l'Institut de régulation luxembourgeois : <http://www.ilr.public.lu/index.html>

<sup>12</sup> Et les entreprises artisanales n'ont pas fini d'évoluer. Voir à ce sujet l'article de Serge Le Roux, "L'artisanat est-il l'avenir du système industriel ? Vers une théorie de l'artisanat de la révolution informationnelle", Marché et organisations 2006/1 (N° 1), p. 55-71.

<sup>13</sup> Source : Tableau 18- Répartition de l'emploi salarié par branche et par résidence au 31 mars 2014, in "L'emploi au Luxembourg". Pour en savoir plus, consulter le site Internet à l'adresse suivante : <http://www.isog.public.lu/islux/population-protegee/analyse-et-resultats/emploi-au-luxembourg.html>

<sup>14</sup> Source : Tableau 22- Nombre et proportion de salariés (hors fonctionnaires) rémunérés au voisinage du salaire social minimum selon le secteur d'activité au 31 mars 2014, in "L'emploi au Luxembourg". Opus cité.

Pour l'ensemble des secteurs d'activité, les valeurs sont les suivantes : 85% d'emplois à temps plein et une proportion de 16,5% de salariés rémunérés au voisinage du salaire social minimum.

<sup>15</sup> Source : "Les qualifications de demain dans l'industrie", édition 2015, ISBN-13 978-99959-680-9-0. Cette publication, qui présente les résultats d'une enquête réalisée auprès des entreprises industrielles du Grand-Duché de Luxembourg, est accessible sur le site de la FEDIL : [www.fedil.lu](http://www.fedil.lu). Attention, les résultats de l'enquête 2015 portent surtout sur de grandes entreprises.

<sup>16</sup> Le CAP apparaît dorénavant comme un minimum ; certains postes ne sont ouverts qu'aux titulaires d'un Bac pro., voire d'un BTS. Les annonces publiées au Luxembourg mentionnent le DAP (Diplôme d'aptitude professionnelle) qui correspond au CAP français. Au Luxembourg, le DAP donne accès au marché du travail en tant que salarié qualifié.

<sup>17</sup> Source : "La visibilité des offres d'emploi au Luxembourg", Laetitia HAURET, CEPS INSTEAD, Revue Population et emploi n° 46 de décembre 2009

<sup>18</sup> Anne-Sophie GENEVOIS, "La prospection des candidats dans les processus de recrutement : les canaux utilisés par les entreprises", Revue « Les cahiers du CEPS/ INSTEAD, n° 2010-22, octobre 2010

